



ISP - Institut des sciences sociales du politique

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. ISP - Institut des sciences sociales du politique. 2013, Université Paris Ouest Nanterre La Défense, Centre national de la recherche scientifique - CNRS, ENS Cachan. hceres-02032625

HAL Id: hceres-02032625

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02032625>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Evaluation de l'AERES sur l'unité :

Institut des Sciences sociales du Politique

ISP

sous tutelle des

établissements et organismes :

Centre National de la Recherche Scientifique

Ecole Normale Supérieure de Cachan

Université Paris Ouest Nanterre La Défense



Mars 2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Unités
de recherche

Le Directeur

Pierre Glaudes



Notation

À l'issue des visites de la campagne d'évaluation 2012-2013, les présidents des comités d'experts, réunis par groupes disciplinaires, ont procédé à la notation des unités de recherche relevant de leur groupe (et, le cas échéant, des équipes internes de ces unités). Cette notation (A+, A, B, C) a porté sur chacun des six critères définis par l'AERES.

NN (non noté) associé à un critère indique que celui-ci est sans objet pour le cas particulier de cette unité ou de cette équipe.

- Critère 1 - C1 : Production et qualité scientifiques ;
- Critère 2 - C2 : Rayonnement et attractivité académique ;
- Critère 3 - C3 : Interaction avec l'environnement social, économique et culturel ;
- Critère 4 - C4 : Organisation et vie de l'unité (ou de l'équipe) ;
- Critère 5 - C5 : Implication dans la formation par la recherche ;
- Critère 6 - C6 : Stratégie et projet à cinq ans.

Dans le cadre de cette notation, l'unité de recherche concernée par ce rapport a obtenu les notes suivantes :

- Notation de l'unité : **Institut des Sciences sociales du Politique**

C1	C2	C3	C4	C5	C6
A	A+	A	A	A	A+



Rapport d'évaluation

Nom de l'unité :	Institut des Sciences sociales du Politique
Acronyme de l'unité :	ISP
Label demandé :	UMR
N° actuel :	7220
Nom du directeur (2012-2013) :	M ^{me} Marie-Claire LAVABRE
Nom du porteur de projet (2014-2018) :	M ^{me} Marie-Claire LAVABRE

Membres du comité d'experts

Président : M. Jacques DE MAILLARD, Université Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines et Institut Universitaire de France

Experts : M. François BUTON, CNRS, Université Montpellier 1 (représentant du CNU)

M^{me} Magdalena HADJISKY, Université de Strasbourg

M. Thomas LINDEMANN, Université d'Artois, (représentant du CoNRS)

M^{me} Isabelle SAYN, CNRS, Université Jean Monnet, Saint-Etienne

M. Jean SOLCHANY, Institut d'Etudes Politiques de Lyon

Délégué scientifique représentant de l'AERES :

M. Gilles PINSON

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Philippe GERVAIS-LAMBONY, Vice-président du Conseil Scientifique, Université de Paris Ouest Nanterre La Défense

M. Florent CHAMPY, Directeur Adjoint Scientifique, CNRS, INSHS

M^{me} Laurence CORVELLEC, Délégation CNRS Ile-de-France Ouest et Nord, Adjointe au délégué régional

M^{me} Sylvie POMMIER, Vice-présidente chargée de la recherche, Ecole Nationale Supérieure de Cachan



1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité

L'ISP a été créé en tant qu'UMR 8166 en 2006 lors de la fusion de deux équipes, le Groupe d'Analyse des Politiques Publiques (GAPP) de l'ENS Cachan d'une part, et le Laboratoire d'Analyse des Systèmes Politiques (LASP) de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense d'autre part, l'une inscrite dans les recherches sur l'action publique et la sociologie du droit, l'autre tournée vers l'analyse des mutations politiques, notamment dans l'espace post-communiste de l'Europe de l'Est, et plus particulièrement des phénomènes de démocratisation. L'unité a été recréée au 1^{er} janvier 2009 dans le cadre de la contractualisation de la vague C et est devenue l'UMR 7270.

L'unité est localisée dans deux sites. Elle dispose de 450m² de locaux sur le campus de l'ENS Cachan (bâtiment Laplace) et de 240m² (14 bureaux) dans un bâtiment modulaire sur le campus de Nanterre de l'Université Paris Ouest.

Équipe de Direction

Directrice : M^{me} Marie-Claire LAVABRE

Directeur adjoint, site cachan : M. Benoit BASTARD

Directrice adjointe, site Nanterre : M^{me} Sandrine LEFRANC

Nomenclature AERES

SHS2_2 Science politique ; SHS2_4 Sociologie, Démographie ; SHS6_1 Histoire ; SHS2_3 Anthropologie et ethnologie ; SHS2_1 Droit



Effectifs de l'unité

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2012	Nombre au 01/01/2014	2014-2018 Nombre de producteurs du projet
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	20	18	17
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés	16	17	16
N3 : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)	7	7	
N4 : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)	4	4	3
N5 : Autres chercheurs des EPST ou EPIC (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.)	6	4	4
N6 : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche)	1	1	
TOTAL N1 à N6	54	51	40

Taux de producteurs	93 %
---------------------	-------------

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2012	Nombre au 01/01/2014
Doctorants	62	
Thèses soutenues	34	
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité *	3	
Nombre d'HDR soutenues	1	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	12	12



2 • Appréciation sur l'unité

Points forts et possibilités liées au contexte

L'ISP est un centre de référence reposant sur des pôles reconnus comme de grande qualité scientifique : sociologie du droit et de la justice, mémoire, construction des identités, transition et sorties de conflits, circulation et transferts. L'originalité intellectuelle et l'exigence scientifique des travaux des membres du centre sont manifestes. La quantité et la qualité de ses publications ne sont pas limitées à une poignée d'individualités, mais traduisent bien plus une dynamique collective d'ensemble.

Cette qualité se retrouve dans la très forte attractivité de l'UMR sur le quinquennal écoulé, qui s'exprime dans le recrutement de chercheurs CNRS et enseignants-chercheurs reconnus scientifiquement. L'ISP bénéficie d'un rayonnement académique important à travers l'organisation de colloques, la présence de ses membres dans les revues ou encore dans les instances professionnelles et disciplinaires.

Outre un nombre important de thèses soutenus, le centre peut se prévaloir d'une bonne intégration des doctorants à la vie du laboratoire et de bonnes conditions d'accueil dans un contexte pourtant contraint.

Le comité s'est félicité de la forte implication collective des membres de l'unité dans la construction du bilan et du projet par delà les appartenances de sites, de disciplines et de thèmes.

Points à améliorer et risques liés au contexte

Si l'internationalisation est incontestable tant du point de vue des objets de recherche que de l'insertion dans des réseaux internationaux, ce mouvement mériterait d'être complété par une plus grande structuration des réseaux internationaux (ce que la direction a commencé à entreprendre) et des supports de publication.

Malgré les efforts entrepris (notamment avec un conseil de laboratoire au mandat plus large), l'UMR est marquée par une division Cachan/Nanterre. Si cette dernière est inévitable (éloignement géographique, nature différente des établissements), cela peut donner un caractère excessivement « fédératif » au laboratoire : gestion des ressources confiées aux comités de gestion, relative faiblesse des formations communes à destination des doctorants.

Malgré la qualité du projet, les logiques centrifuges (2 PRES, dont un annonçant la création d'une Université - Paris Saclay -, 3 Ecoles Doctorales), accentuées par les dispositifs des Investissements d'avenir (LabEx, IdEx), génèrent toute une série d'incertitudes quant à l'évolution de l'UMR.

Recommandations

Recommandations à la direction :

Il faudrait :

- Favoriser le passage de HDR pour assurer le renouvellement des encadrants ;
- Poursuivre le rapprochement avec le département de science politique de l'Université Paris Ouest ;
- Avoir une politique plus incitative pour la publication à l'international, dans la limite des moyens de l'unité, bien comprise par le comité ; utiliser les ressources nouvelles (IdEx, LabEx, ANR, etc.) pour favoriser l'internationalisation.

Recommandations aux tutelles :

Il faudrait :

- Protéger l'UMR contre certains des risques que les recompositions institutionnelles font peser sur elle ;
- Dépasser les logiques de site trop strictes dans l'accès aux ressources des IdEx et LabEx.



3 • Appréciations détaillées

Appréciation sur la production et la qualité scientifiques

L'unité constitue un pôle de référence sur des thèmes bien identifiés qui constituent autant de priorités de recherche au niveau national et international : sociologie du droit et de la justice, mémoire, construction des identités, transition et sorties de conflits, circulations et transferts. L'unité ne se contente pas d'importer des paradigmes ou des méthodologies dominantes dans le monde anglo-saxon ou ailleurs pour ensuite les décliner, mais produit des recherches originales à forte ambition comparatiste, internationale et transnationale qui sont partie prenante du renouvellement des sciences sociales.

L'activité scientifique du dernier contrat s'est articulée autour de quatre thèmes intitulés « Action publique et pouvoir politique », « Démocratisations, démocraties en conflits », « Normes et régulation politique » et « transferts, circulations internationales, espaces 'transnationaux' ». Ce quatrième et dernier thème a fonctionné comme un axe transversal, alors qu'il aurait gagné à être d'emblée mieux circonscrit et considéré comme un thème à part entière, afin d'éviter les risques de dilution de son objet. Mais la pratique de la recherche a conduit à corriger le tir et le nouveau thème 4 du projet scientifique tire les enseignements de ce resserrement de la thématique transnationale sur la seule circulation des hommes et des savoirs. Par ailleurs, les axes 1 et 3 ont progressivement fusionné.

Au total, l'architecture d'ensemble de cet organigramme qui a su évoluer apparaît satisfaisante et n'appelle pas de critique majeure. Elle illustre la capacité de l'unité à susciter des dynamiques collectives, à dégager des thématiques fortes qui ne sont pas la simple agrégation de recherches conduites par des individualités, à faire travailler ensemble des chercheurs issus de disciplines différentes. Si tout n'est pas parfait, certains chercheurs apparaissant peut-être moins intégrés que d'autres dans les priorités de recherche de l'institut, l'objectif poursuivi d'une convergence entre la science politique, la sociologie et l'histoire, articulées en tant que « sciences sociales du politiques », a donc suscité une réelle dynamique, l'élaboration d'objets transdisciplinaires et la production d'incontestables résultats.

Le production scientifique du dernier contrat apparaît ainsi tout à fait conséquente, avec 944 publications référencées sur la période 2007-2012, dont 35 ouvrages scientifiques et 96 articles dans des revues nationales et internationales à comité de lecture, sans compter les quelque 400 publications publiées par des chercheurs et enseignants-chercheurs de l'ISP durant la période considérée avant leur recrutement au sein de l'unité. 27% des articles et 28,57% des ouvrages scientifiques ont été publiés dans une langue étrangère, notamment en langue anglaise. Au vu de la grande valeur des recherches menées et de leur caractère souvent comparatiste et transnational, il apparaît toutefois souhaitable d'intensifier la politique d'internationalisation des supports de production, de manière à ce que la publication en langue anglaise devienne un usage relativement courant pour l'ensemble des membres de l'unité.

Appréciation sur le rayonnement et l'attractivité académiques

Le rayonnement et l'attractivité académiques du laboratoire sont remarquables. Ils sont d'abord attestés par le solde positif entre les arrivées et les départs sur la durée du contrat : non seulement le nombre élevé de candidatures CNRS demandant le soutien de l'ISP (une vingtaine par an) a permis d'obtenir 5 recrutements de CR dans la seule section 40, mais des mutations de chercheurs CNRS confirmés ont eu lieu, et de nombreux EC en mutation ou en mobilité à l'UPOND ont également choisi le laboratoire. L'unité mérite ici son nom, qui rassemble des sociologues et des politistes, mais aussi des historiens et des juristes, tous attachés à une approche pluridisciplinaire sur des terrains politiques. Cette attractivité permet de compenser et d'anticiper le départ de ses plus anciens chercheurs, et de rajeunir considérablement les effectifs de titulaires (un tiers de moins de 40 ans).



Au carrefour de divers réseaux de recherche institutionnalisés (PRES Paris Lumières, IdEx Saclay, LabEx PP), ou moins formalisés (Sciences Po, Paris 1, EHESS, IHEAL, Pacte, IHTP), l'unité est aussi au cœur de la production scientifique par la participation de ses membres aux comités de rédaction (et même à la direction, dans 4 cas) de plusieurs revues centrales des disciplines concernées (science politique au sens large, sociologie politique du droit, aires culturelles, sociologie, histoire). La reconnaissance de la réputation des membres de l'ISP est également nette au niveau international (comités de lecture et évaluations pour des revues, participation à 130 colloques internationaux avec actes dont le tiers en langue étrangère, 100 autres communications et 96 conférences invitées, soit au total plus de 300 interventions à l'étranger). La « cartographie internationale » du laboratoire comprend 12 réseaux académiques européens et internationaux et 18 institutions universitaires étrangères (laboratoires, universités, écoles). Reposant principalement sur des relations interindividuelles, l'intégration internationale pourrait être mieux identifiée au laboratoire comme institution, par exemple par l'intermédiaire d'une présence renforcée dans l'European Consortium for Political Research (ECPR).

Le rayonnement de l'ISP est également marqué par une grande réussite de tous les « thèmes » de l'unité dans l'obtention de financements de projets de recherche, qui n'en rabattent pas sur l'exigence d'une recherche fondamentale en sciences sociales : notamment des programmes ACI (politiques publiques, réconciliation) ou ANR (6 projets strictement académiques dont 3 comme porteurs principaux).

L'unité est enfin caractérisée par le fort investissement de ses membres dans les instances nationales de recrutement et d'évaluation (sections 04 et 19 du CNU, sections 38 et 40 du Comité national du CNRS), comme dans divers comités de sélection, ou dans les expertises des agences de recherche (AERES, ANR). Le seul regret du Comité de visite concerne finalement les post-doctorants étrangers et les visiting scholars, dont on peut regretter que, au vu du capital international collectif de l'unité, ils ne soient pas plus nombreux.

Appréciation sur l'interaction avec l'environnement social, économique et culturel

L'ISP participe activement à la diffusion des connaissances scientifiques à des publics extra-académiques. La présence des intervenants de l'ISP dans les médias est réelle et couvre très largement la diversité des médias de presse écrite (du *Nouvel Economiste* à *L'Humanité*) et audiovisuels (de France Culture à TF1), assurant ainsi une participation au débat public. Sans qu'elles soient massives, on compte également des interventions dans les médias non-francophones. Ces participations recouvrent les thématiques motrices de l'ISP (pays de l'Est, justice, mémoire).

Les membres de l'ISP interviennent aussi dans la diffusion des connaissances auprès de publics plus spécialisés, notamment par la participation à des revues professionnelles et de vulgarisation (revues *L'Histoire* ou *La quinzaine littéraire*). Plusieurs membres du laboratoire participent à l'animation de sites web de diffusion des idées (*La vie des idées*, nonfiction). Ils interviennent également dans le cadre de conférences auprès de publics élargis.

Certains membres du centre interviennent aussi dans la formation continue par exemple à l'Ecole nationale de la magistrature ou interviennent dans la formation des travailleurs sociaux (au CEMEA en Normandie). Ces interventions semblent plus liées à des réseaux personnels, mais ne prennent pas la forme de projets collectifs (mise en place de modules de formation continue à l'initiative du laboratoire par exemple).

Forts de leurs connaissances dans des domaines spécialisés, les membres de l'ISP ont développé une expertise à destination des décideurs publics et privés. Par la rédaction de notes ponctuelles, la participation à des commissions de réflexion, l'audition par des comités divers, la réalisation de rapports de recherche, ils se sont engagés dans des relations d'échange avec le monde extra-académique. Cette présence se retrouve également dans des conseils de direction d'institutions culturelles et patrimoniales. Le nombre de contrats obtenus avec des organismes publics et privés est loin d'être négligeable. Le rapport donne 11 « illustrations » de rapports d'expertise réalisés par exemple pour le ministère de la défense, la ministre déléguée de la famille ou la Commission Européenne. Enfin, les membres de l'ISP se sont aussi illustrés par des initiatives originales comme le commissariat d'exposition.



Appréciation sur l'organisation et la vie de l'unité

L'ISP montre une vitalité et une intégration très satisfaisantes, notamment compte-tenu de l'éloignement géographique entre ses deux sites. Il existe une vraie vie de laboratoire, attestée entre autres par l'organisation d'un séminaire général sur une thématique définie annuellement, ainsi que de séminaires d'axes et spécialisés (par projets de recherche), auxquels participent activement les doctorants (doctoriales de 2011). Le soutien des tutelles a permis à l'ISP d'obtenir, pour le site de Nanterre, 5 bureaux supplémentaires, ce qui va améliorer la situation de ses membres et notamment des doctorants, ainsi que le soutien d'une ITA CNRS gestionnaire.

La fusion engagée depuis 2006 entre les centres de Nanterre et de Cachan semble acquise. Le comité de visite a pu apprécier le renforcement notable des réalisations croisées, intégrant autant les titulaires que les jeunes chercheurs. Il a également apprécié la qualité du travail préparatoire à l'évaluation, témoignant d'une implication collective de haute qualité.

L'organisation par thèmes (et non en équipes) est judicieuse, compte-tenu de la taille du laboratoire et de la dynamique transversale de ses activités scientifiques. Par sa souplesse, cette organisation favorise les collaborations croisées inter-sites et inter-disciplines, ce dont témoigne le système de rattachements principaux et secondaires mis en place pour ce contrat quinquennal.

La dynamique du laboratoire se retrouve dans l'évolution de son organisation, entamée en 2010 par la restructuration de la direction (ajout d'une seconde directrice adjointe responsable du site Nanterre), puis par l'extension de son conseil de laboratoire. Le nouveau conseil de laboratoire, étendu à 20 membres afin de répondre à l'évolution démographique de l'unité, a été élu le 27 septembre 2012. Une « Charte des associés » a été élaborée, qui clarifie les règles et procédures d'association, ce qui a permis la mise à jour des chercheurs associés en 2011-2012. On note également l'existence d'un plan de formation des personnels.

La visite a permis de constater la poursuite de cet effort interne concernant les formes organisationnelles : les instances représentatives du laboratoire souhaitent poursuivre l'actualisation du règlement intérieur, déjà partiellement remanié pour mettre en place la réforme électorale sus-mentionnée. Le Conseil décide des grandes orientations scientifiques, de sa politique de recrutement ainsi que de l'allocation de la dotation CNRS et de la mutualisation partielle des budgets pour les opérations communes. Il est secondé par deux comités de site gérant les affaires courantes et l'allocation des dotations des deux tutelles (Université Paris Ouest et ENS Cachan), où siègent les représentants du Conseil de chacun des deux sites. La communication des comptes rendus du Conseil de laboratoire est satisfaisante.

Fort de sa légitimité, le conseil de laboratoire pourrait favoriser à l'avenir la coordination entre les comités de sites afin d'harmoniser et d'unifier progressivement les règles de la gestion courante (attribution des ressources financières pour les missions, traductions par exemple). Par ce biais, l'organisation interne du laboratoire favoriserait, en accord avec les tutelles, la juste mutualisation des ressources entre les deux sites. Dans le même ordre d'idées, le Conseil de laboratoire pourrait envisager une communication plus large des comptes rendus des comités de sites afin qu'ils soient transmis à tous les membres et non aux seuls membres du site concerné.

Appréciation sur l'implication dans la formation par la recherche

Le niveau de soutien accordé aux doctorants est apparu très positif. Le comité a pris note du nombre très important de thèses soutenues au sein de l'ISP (34 entre 2007 et 2012). Soixante trois thèses sont actuellement en cours. Pour l'organisation de journées d'études, la réalisation de missions de recherche ou encore la présence à des colloques, les doctorants rencontrés ont insisté sur l'aide apportée par le laboratoire. Une différence structurelle est apparue entre les deux sites (qui tient à la nature des établissements) : si les doctorants de l'ENS Cachan bénéficient tous de financements, la situation est différente sur le site de Nanterre. Le comité a eu peu d'informations sur le taux de financement, sur la durée moyenne des thèses, sur le taux d'abandon. S'il existe diverses formes de rencontres entre doctorants (parfois initiés par leurs directeurs de thèse), et si ces derniers sont bien intégrés à des manifestations communes avec les chercheurs (par exemple les « petits déjeuners » à Cachan), on peut cependant regretter l'organisation trop sporadique de séminaires réservés aux doctorants (mise en sommeil du séminaire des doctorants, organisation ponctuelle de « doctoriales »).



L'ISP est membre de trois Ecoles Doctorales: l'ED 141 « Droit et Science Politique » (UPOND, 21 doctorants), l'ED 396 « Economie, Organisations, Sociétés » (UPOND, 18 doctorants) et l'ED 285 « Sciences Pratiques (ENS Cachan, 23 doctorants). Les financements obtenus sous la forme de contrats doctoraux constituent une ressource rare dans les deux sites. Si l'information sur la collaboration et l'implication du laboratoire dans la formation doctorale a été relativement laconique, les doctorants nous ont dit recevoir des informations et des formations de la part de l'Ecole doctorale qui leur permettent de mieux connaître les standards et les critères pour une publication dans des revues scientifiques

Depuis la rupture des accords d'enseignement entre les deux universités, on ne note plus de diplômes communs aux deux composantes de l'UMR. Côté Cachan, les enseignants-chercheurs et chercheurs CNRS de l'ISP sont intégrés dans les différents masters de sciences sociales, construits en partenariat avec, principalement, les universités de Paris 1 (pour l'histoire) et Paris 4 (pour la sociologie). Côté Nanterre, des enseignants-chercheurs de l'ISP ont conçu en collaboration avec Paris VIII un projet de création d'un Collège International d'Etudes Politiques (prévu pour 2014). Ce projet est soutenu par les responsables de deux établissements et inscrit dans le projet du contrat quinquennal en cours à Paris VIII. La création correspond à la volonté de former de cadres et d'experts publics plus « critiques » que ceux formés par les instituts d'études politiques. La cohésion de ce projet est fondé sur le concept des normes (justice, violence, langage, éthique, etc.).

A Nanterre, l'implication dans la formation par la recherche a longtemps été contrariée par les relations difficiles internes au département de science politique, mais l'intégration de certains de ses membres a favorisé une meilleure implication du laboratoire dans les formations Master. Les enseignants-chercheurs de l'ISP ont participé activement à la refonte des deux parcours du master de recherche de science politique à l'UPO (sociologie historique de la politique ; sociologie politique de l'international). Le M2 sociologie politique devient un M2 Pro et Recherche avec deux spécialités : « Sociologie historique de la politique » et « Sociologie politique de l'international ». L'ISP participe aussi à la formation des étudiants en sociologie (Master « Economie et société ») et en histoire avec un séminaire transversal sur la fabrication de la source orale. Il serait sans doute souhaitable de favoriser un peu plus le caractère inter-disciplinaire des Masters pour renforcer la cohésion de l'ISP et la communication entre ses composantes disciplinaires.

Appréciation sur la stratégie et le projet à cinq ans

Après une présentation transversale commune, le projet retenu s'articule en quatre thèmes qui forment les quatre axes du laboratoire : « Droit, pouvoir et action publique », « Production et appropriations des identités politiques », « Conflits, sortie de conflits, mutations politiques », « Circulation des hommes et des savoirs ». Ce projet témoigne, par sa qualité et sa cohérence, d'une maturation intellectuelle collective. Le projet propose en effet sur une reconfiguration pertinente des thèmes par rapport aux axes préalablement définis, que ce soit au regard du renouvellement des effectifs de l'unité ou au regard des avancées scientifiques réalisées au cours du dernier contrat. La visite a permis en outre de confirmer que les membres de l'ISP en sont véritablement partie prenante.

Le projet expose des thématiques de recherche bien définies et construites, dotées d'une cohérence interne et externe tout à fait satisfaisante. Les quatre thèmes assument et partagent une transversalité qui permet des zones de recoupement qui sont autant d'espaces de coopération. Ce souci de la transversalité se traduit d'ailleurs par une incitation des membres de l'ISP à des rattachements secondaires.

La cohérence d'ensemble se retrouve également dans la revendication épistémologique partagée d'une « normalisation » des outils et objets de recherche à travers la volonté d'étudier tous les objets retenus avec les méthodes traditionnelles des sciences sociales, en rompant avec des approches particularistes voire partisans liées aux objets, notamment dans le domaine des relations internationales. Parmi les méthodes annoncées, l'approche *bottom up*, l'enquête empirique et le comparatisme, sont au fondement de tous les thèmes.



Le projet est moins abouti en termes d'opérationnalisation, s'agissant du fonctionnement de chaque thème. Il annonce la volonté de renforcer ses effectifs avec des juristes et des anthropologues. On sait peu de choses des moyens mis en œuvre et notamment d'une éventuelle stratégie de ciblage des financements. Le projet annonce essentiellement des séminaires organisés par thèmes, qui permettront de renforcer les synergies internes, parallèlement à un séminaire général. La qualité de l'ensemble du dossier et du projet en particulier doit cependant conduire à modérer cette réserve : les membres du comité ne doutent pas que le projet avancera dans les directions annoncées.

Par ailleurs, la question du contexte institutionnel reste ouverte : les membres du comité se demandent dans quelle mesure le partage géographique des chercheurs inscrits dans les différents thèmes (globalement : thème 1 à Cachan, thèmes 2 et 3 à Nanterre) pourrait limiter les synergies annoncées, même si le thème 4 pourrait jouer un rôle fédérateur (cf. les rattachements croisés des chercheurs). Là encore, le dynamisme du centre permet de modérer considérablement cette réserve.



4 • Déroulement de la visite

Date de la visite :	Mardi 26 mars 2013
Début :	Mardi 26 mars 2013 à 9h15
Fin :	Mardi 26 mars 2013 à 9h15
Lieu de la visite :	Maison Max Weber, bât. T
Institution :	Université de Paris Ouest Nanterre La Défense
Adresse :	200 avenue de la République, 92000 Nanterre

Déroulement ou programme de visite :

09h15 - 10h00 :	Réunion à huis clos du comité d'experts
10h15 - 12h00 :	Réunion plénière (Présentation de l'unité par sa directrice et discussion avec le comité ; présentation du bilan et du projet des thèmes et discussion avec le comité)
12h00 - 12h45 :	Réunion avec les représentants des tutelles (Université Paris Ouest ; Ecole Nationale Supérieure de Cachan ; CNRS)
13h00 - 14h00 :	Déjeuner
14h00 - 14h30 :	Réunion avec les personnels d'appui à la recherche
15h00 - 16h00 :	Réunion avec les doctorants
16h00 - 16h45 :	Réunion avec le conseil d'unité
17h00 - 19h00 :	Réunion à huis clos du comité d'experts



5 • Statistiques par domaine : SHS au 10/06/2013

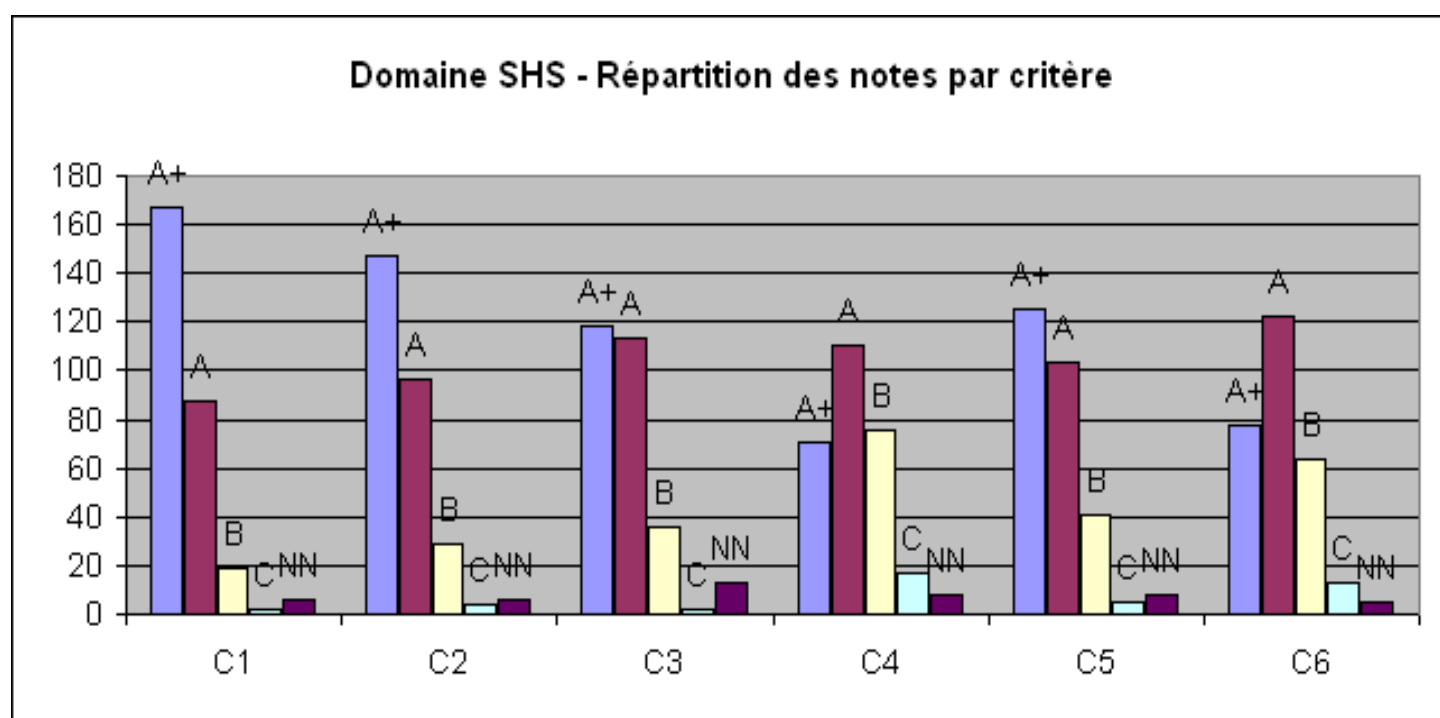
Notes

Critères	C1 Qualité scientifique et production	C2 Rayonnement et attractivité académiques	C3 Relations avec l'environnement social, économique et culturel	C4 Organisation et vie de l'entité	C5 Implication dans la formation par la recherche	C6 Stratégie et projet à cinq ans
A+	167	147	118	71	125	78
A	88	96	113	110	103	122
B	19	29	36	76	41	64
C	2	4	2	17	5	13
Non Noté	6	6	13	8	8	5

Pourcentages

Critères	C1 Qualité scientifique et production	C2 Rayonnement et attractivité académiques	C3 Relations avec l'environnement social, économique et culturel	C4 Organisation et vie de l'entité	C5 Implication dans la formation par la recherche	C6 Stratégie et projet à cinq ans
A+	59%	52%	42%	25%	44%	28%
A	31%	34%	40%	39%	37%	43%
B	7%	10%	13%	27%	15%	23%
C	1%	1%	1%	6%	2%	5%
Non Noté	2%	2%	5%	3%	3%	2%

Domaine SHS - Répartition des notes par critère





6 ● Observations générales des tutelles



Institut des Sciences sociales du Politique
Unité Mixte de Recherche 7220 du CNRS

Remarques et commentaires sur le rapport du comité d'experts de l'AERES

S2PUR140007137 - INSTITUT DES SCIENCES SOCIALES DU POLITIQUE - 0921204J

-

Le rapport donne une image fidèle de l'ISP, notamment de ses points forts et de ses points faibles, à un moment que nous avons nous-mêmes analysé comme spécifique d'une période de croissance et de mutation démographique et scientifique. Les chercheurs de l'ISP ont été sensibles à la tonalité et à la qualité des échanges avec le comité. Nous pouvons nous féliciter non seulement de l'appréciation globalement positive de notre bilan et de notre projet, mais également de l'écho donné aux points discutés, notamment dans les recommandations faites à la direction et aux tutelles. A cet égard, le rapport établi par le comité n'appelle de notre part aucune objection. Nous profitons cependant de l'occasion qui nous est donnée de répondre au rapport du comité pour apporter quelques précisions sur des points insuffisamment développés dans notre bilan ou dans notre projet, eu égard notamment au caractère très récent des évolutions en cours.

1) Sur le projet scientifique :

Nous nous réjouissons du caractère très positif de l'évaluation. Nous tenons cependant à souligner plus encore l'effort de transversalité entre les thèmes et sites tel

que noté par le comité. Il convient sur ce point de préciser que, pour être effectivement l'héritage des axes portés par le site de Cachan dans le précédent contrat, le thème 1 réunit aujourd'hui quasiment à parts égales des chercheurs des deux sites.

Quant à « l'opérationnalisation » des thèmes affichés dans notre projet, elle relève pour partie de projets récemment acceptés ou en cours d'évaluation, en particulier dans le cadre des initiatives d'excellence dont l'ISP est partie prenante. A titre d'exemple, deux programmes de recherche de l'ISP- site de Cachan viennent d'être acceptés dans le cadre de l'Idex Saclay tandis que l'ISP- site de Nanterre a recruté en avril 2013 un post-doctorant sur un programme d'enquêtes lié au Labex « Les passés dans le Présent ».

Nous pouvons aussi signaler à cet égard l'affectation par mutation, également toute récente (fin avril), d'une ingénieure CNRS d'études en production et analyse de données.

2) Sur l'internationalisation et son nécessaire renforcement :

Le comité relève que près d'un tiers des publications du laboratoire sont d'ores et déjà en langue étrangère, notamment en anglais, et nous incite cependant à ce que la publication en anglais devienne une pratique courante et partagée. L'ISP prend acte de cette recommandation dont nous partageons le souci, dans la limite, évoquée, de nos capacités propres d'aide à la traduction. Sur ce point, le comité souligne encore les ressources nouvelles apportées par l'Idex et le Labex, auxquels nous participons, et suggère une forme de mutualisation au bénéfice des deux sites. Nous partageons ce point de vue mais ces dispositifs étaient trop récents pour que nous puissions les intégrer à notre bilan et à notre projet voire en maîtriser les éventuelles potentialités en termes de mutualisation. Pour ne prendre qu'un exemple, à la mi-avril 2013, un colloque s'est tenu à Séoul sur « Politics of memory and Practices of Remembrances », coorganisé par l'ISP, l'*Alltagsgeschichte Transnational Team of Research* et le Department of Comparative History at Hanyang. La participation des chercheurs des deux sites de l'ISP et du *key speaker* (Université de Columbia) invité par l'ISP a été pour partie financée par le Labex (« The pasts in the Present »). Une publication en anglais est prévue.

La remarque a été faite du peu de post-doctorants étrangers et *visiting scholars*. Concernant ce point, notre rapport est insuffisant et nous n'avons pas fait d'inventaire systématique sur la période considérée. Pour autant, sur la seule année 2012-2013, nous avons accueilli deux post-doctorants étrangers (un italien et un polonais sur le site Nanterre) et cinq *visiting scholars* (1 italien sur le site de Nanterre et 2 brésiliens, 1

belge et 1 canadien sur le site de Cachan). Notons que nous sommes ici assez largement dépendants des ressources mises à disposition par nos tutelles (voir ci-dessous).

Enfin, le comité fait remarquer la nécessité de la plus grande structuration de nos réseaux internationaux. La direction, comme souligné dans le rapport d'évaluation, a engagé le processus. Des conventions sont en attente de signature sur le site de Nanterre.

3) Etudiants et doctorants

L'interdisciplinarité des formations, en tant que reflet de la pluridisciplinarité de l'ISP, est bien évidemment souhaitable. Cependant, les écoles doctorales dont nous relevons sont organisées, notamment sur le site de Nanterre, sur la base des disciplines et le laboratoire n'a pas, en tant que tel, la maîtrise des maquettes d'enseignement. Pour autant, des initiatives ponctuelles, internes à l'ISP, peuvent pallier pour partie cette difficulté. Notre rapport fait état de journées, groupes de travail et séminaires ouverts ou spécifiquement destinés aux étudiants et doctorants, dont l'organisation relevait déjà d'enseignants-chercheurs et de chercheurs de différentes disciplines. Très récemment, en avril encore, une journée initialement destinée aux étudiants de master et doctorants en histoire a également associé des chercheurs et étudiants des autres disciplines. Les discussions entre historiens et politistes qui ont suivi la visite du comité permettent d'ores et déjà d'envisager la multiplication de telles initiatives.

Enfin, notre dernier conseil de laboratoire a accepté le principe de « comités de thèses » internes au laboratoire et associant autant que faire se peut des chercheurs des deux sites.

4) Gouvernance du laboratoire :

Sur ce point, nous ne pouvons qu'être d'accord avec les remarques qui nous sont faites et prendre acte des recommandations émises par le comité, notamment en ce qui concerne la communication des décisions de nos comités de gestion à l'ensemble du laboratoire et, plus généralement, l'élargissement des compétences du conseil de laboratoire.

5) Autre remarques d'ordre factuel :

- Le taux de publiants est de 93%. Nous soulignons cependant que la quasi-totalité des chercheurs de l'ISP ont publié sur la période considérée et que ce taux, calculé par nos soins, résulte d'une application stricte des critères AERES (n'ont pas été

pris en considération les manuels et les publications dans des revues non répertoriées par l'AERES).

A propos de l'information concernant les doctorants, effectivement peu développée dans le rapport rédigé, nous nous permettons de renvoyer dans le formulaire « résultats et autoévaluation », S2-1-3, au tableau qui précise l'ensemble des sources de financement dont disposent les doctorants des deux sites. Par rapport à cet état, 7 doctorants ont aujourd'hui quitté le laboratoire (historiens, direction D. Musiedlak), on dénombre deux abandons et trois soutenances, 8 doctorants ont rejoint le laboratoire (politistes, direction B. Pudal).